

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de Berne

Tél. +41 31 359 71 11
Fax +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

28^e assemblée ordinaire du Parlement du sport

22 novembre 2024, 15h30

Maison du Sport, Ittigen près de Berne

Ordre du jour avec annotations

Ordre du jour 2024

1. Accueil et allocution du Président
2. Constitution de l'assemblée
3. Procès-verbal de la Conférence sur la direction de fédération du 23.05.2024 et procès-verbal du Parlement du sport extraordinaire du 23.05.2024
4. Cotisation des membres 2025
5. Budget 2025
6. Election de l'organe de révision
7. Demandes d'affiliation de nouveaux membres (fédérations sportives nationales)
8. Exclusion d'une fédération sportive nationale
9. Révision du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique
10. Demandes de membres
11. Informations de Swiss Olympic
 - 11.1 Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038
 - 11.2 Championnats d'Europe 203X
12. Elections
 - 12.1 Election du président ou de la présidente du Conseil exécutif
 - 12.2 Election des membres du Conseil exécutif
 - 12.3 Election des représentant(e)s des athlètes du Conseil exécutif
 - 12.4 Election du président ou de la présidente ainsi que des membres du conseil de fondation du Tribunal du sport suisse
 - 12.5 Election du président ou de la présidente ainsi que des membres du Conseil de fondation de Swiss Sport Integrity
13. Hommages
14. Fondation suisse pour l'encouragement du sport: remise de chèque
15. Divers

Annotations

Point 3 Procès-verbal de la Conférence sur la direction de fédération du 23.05.2024 et procès-verbal du Parlement du sport extraordinaire du 23.05.2024

Documents: Voir les procès-verbaux ci-joints

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver les deux procès-verbaux.

Point 4 Cotisation des membres 2025

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport de maintenir le montant de la cotisation des membres à CHF 120.- par droit de vote.

Point 5 Budget 2025

Documents: Voir le budget ci-joint

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver le budget 2025.

Point 6 Election de l'organe de révision

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport de choisir BDO SA en tant qu'organe de révision pour une année supplémentaire.

Point 7 Demandes d'affiliation de nouveaux membres (fédérations sportives nationales)

Swiss Lacrosse

Fondation: 2006

But: L'objectif de Swiss Lacrosse est de promouvoir la crosse et d'en augmenter la notoriété en Suisse. En outre, la fédération vise à mettre en place et à surveiller l'organisation d'une ligue structurée. Swiss Lacrosse encourage l'activité sportive dans le sport d'élite et le sport de masse.

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accueillir Swiss Lacrosse comme nouveau membre (fédération sportive nationale).

Société Cynologique Suisse SCS (Agility)

Fondation : 1873

But: La SCS, en tant qu'Association nationale, défend les intérêts cynologiques de la Suisse et les représente vis-à-vis des autorités et des organisations cynologiques étrangères. Elle s'engage pour un sport canin sain, propre, respectueux, loyal et performant. La SCS vise en premier lieu à promouvoir les chiens de race et à

transmettre à ses membres et à des tiers des informations et des connaissances relatives aux thèmes suivants: La nature du chien et sa relation à l'homme, l'élevage, la garde, l'éducation et la formation du chien conformément aux connaissances scientifiques et à la protection des animaux.

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accueillir la Société Cynologique Suisse SCS (Agility) comme nouveau membre (fédération sportive nationale).

Association Suisse de Force Athlétique (powerlifting)

Fondation: 2019

But: L'Association Suisse de Force Athlétique (KDKS) est l'association faîtière du powerlifting dont l'objectif consiste à promouvoir, développer, organiser et surveiller la pratique de la force athlétique en Suisse. La KDKS s'engage en faveur d'un sport sain, respectueux, loyal et performant. Elle applique ces valeurs en faisant preuve de respect envers les autres et en agissant et communiquant de manière transparente. Il en va de même de ses organes et de ses membres.

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accueillir L'Association Suisse de Force Athlétique (powerlifting) comme nouveau membre (fédération sportive nationale).

Fédération suisse de pole sport

Fondation : 2013

But: La SPSF a pour objectif de soutenir, de veiller à la coordination des activités et à la promotion des activités en relation avec les Pole & Aerial Sports et disciplines associées, sur l'ensemble du territoire suisse.

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'accueillir la Fédération suisse de pole sport comme nouveau membre (fédération sportive nationale).

Point 8

Exclusion d'une fédération sportive nationale

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'exclure la Fédération Suisse de Sport-Boules de Swiss Olympic.

Remarque: Depuis 2016, la Fédération Suisse de Sport-Boules ne remplit plus les critères d'«importance nationale» nécessaires à une affiliation en tant que fédération sportive nationale (selon l'art. 2.2.1, al. 5, let. d, il faut remplir au moins deux des critères suivants: Représentation dans au moins deux régions linguistiques, au moins 20 clubs, au moins 1000 membres). La fédération n'a pas réussi non plus à fusionner avec une autre fédération membre de Swiss Olympic représentant un sport similaire (pétanque ou boccia). Conformément à l'art. 4.5, al. 3, let. b, l'exclusion d'une fédération sportive nationale membre de Swiss Olympic nécessite une majorité de deux tiers des droits de vote présents.

Point 9 Révision du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique

Documents: Voir les Statuts révisés ci-joints avec annexes

Demande: Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'approuver les Statuts révisés en vue de leur entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Remarque: Le Statut concernant le dopage a été révisé compte tenu des nouvelles exigences de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et de la nouvelle instance d'évaluation et de sanction (Fondation Tribunal du sport suisse qui remplace la Chambre disciplinaire du sport suisse). Concernant la révision des Statuts en matière d'éthique, l'objectif consistait à tirer profit des connaissances acquises depuis l'introduction du service central de signalement relatif aux manquements à l'éthique auprès de la fondation Swiss Sport Integrity, à garantir la conformité avec l'Ordonnance sur l'encouragement du sport de la Confédération, à tenir compte du nouveau cadre juridictionnel découlant de la création de la nouvelle instance d'évaluation et de sanction et à intégrer les connaissances issues du projet «Ethique dans le sport».

Point 10 Demandes de membres

Documents: Voir la demande déposée par swiss coach (association professionnelle des entraîneurs de sport de performance et de sport d'élite)

Demande: swiss coach demande au Parlement du sport d'adapter ou de compléter l'art. 6.1, al. 1 des Statuts de Swiss Olympic (composition du Conseil exécutif) comme suit: «f) au maximum deux membres actifs au sein de la Swiss Olympic Coaches Commission dont au moins un représentant ou une représentante doit avoir été actif ou active dans un sport olympique classé.»

Remarque: Le Conseil exécutif recommande au Parlement du sport de rejeter la demande de swiss coach.

Point 12 Elections

Documents: Prospectus électoral

Remarques: Le Parlement du sport doit procéder aux élections suivantes, conformément à l'art. 4.2, al. 2, let. b des Statuts de Swiss Olympic et aux art. 8 à 10 des Prescriptions d'exécution relatives aux Statuts de Swiss Olympic:

1. Election du président ou de la présidente du Conseil exécutif
2. Election de 9 membres du Conseil exécutif
3. Election des 2 représentant(e)s des athlètes du Conseil exécutif
4. Election du président ou de la présidente ainsi que des membres du conseil de fondation du Tribunal du sport suisse
5. Election du président ou de la présidente ainsi que des membres du Conseil de fondation de Swiss Sport Integrity